

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 18 août 2023

Face aux épisodes de fortes chaleurs, la ville de Nantes accompagne les habitants

Bien que non concernée à ce stade par l'épisode caniculaire en cours, Nantes connaîtra les jours prochains des températures élevées. Pour faire face aux vagues de chaleur, la ville de Nantes se mobilise pour le confort et la santé de ses habitants. Utiles sur le long terme et déjà déterminants lors des vagues de chaleur, des plans d'actions ont été élaborés afin de garantir la sécurité, la santé et le confort des habitants tout au long de l'été. Îlots de fraîcheur, protection des populations les plus fragiles et gestion de la ressource en eau : à l'heure de la bifurcation écologique, la ville de Nantes œuvre pour offrir aux habitants du territoire une ville qui respire, même au plus fort de l'été.

Plus de 150 îlots de fraîcheur répartis sur l'ensemble de la Ville de Nantes

A Nantes comme ailleurs en France, le changement climatique est en cours, la température moyenne régionale a augmenté de 1°C depuis les années 60. L'été 2022 a donné un signal fort du futur climatique où les épisodes de sécheresse se conjugueront de plus en plus à des vagues de chaleur. La collectivité a ainsi mené une enquête auprès des habitants afin de mieux mesurer le ressenti et leurs pratiques en période de fortes chaleurs. Résultat, 35 % des Nantais trouvent l'intérieur de leur logement insupportable face à la chaleur et 38 % n'ont pas la possibilité de sortir de la ville pour se réfugier vers des lieux de fraîcheurs péri-urbains ou ruraux.



Afin de leur apporter une solution en période de fortes chaleurs, la ville de Nantes a déjà pris un certain nombre de mesures, notamment l'accès à des îlots de fraîcheur. Plus de 150 sites ont été recensés à ce jour à l'échelle de la ville et répartis dans l'ensemble des quartiers nantais. Ils se composent de parcs et jardins mais aussi d'espaces publics de 250 m² arborés en continu. Ce travail repose sur une analyse de sites au regard des paramètres physiques (présence d'arbres, de sol et d'eau) mais aussi sur des critères d'usages (fréquentation, degré d'équipements dont pataugeoires et brumisateurs). L'ensemble des îlots de fraîcheurs est à retrouver sur metropole.nantes.fr.

Des parcs et jardins qui restent ouverts plus tard dans la soirée

Lors des fortes chaleurs, le bon réflexe est de se mettre au frais alors que certains logements surchauffent très vite. C'est pourquoi jusqu'au 3 septembre 2023, la ville de Nantes ouvre en soirée 19 parcs et jardins supplémentaires, en plus de ceux déjà accessibles 24h/24. Cette ouverture étendue permet aux habitants de se rafraîchir grâce à la végétation de ces différents parcs et jardins. Nantes compte 85 parcs et jardins ouverts 24 heures sur 24 toute l'année. Pour accéder à la fraîcheur en première partie de la nuit, la Ville de Nantes a décidé d'élargir les horaires de 19 autres parcs municipaux cet été afin de lutter au mieux contre les fortes chaleurs.

Les 6 parcs qui ne ferment qu'à partir de 21h (entre 21h et 22h15) jusqu'au 3 septembre

- Jardin des Plantes (centre-ville)

- Parc de Procé (Dervallières-Zola)
- Parc des Oblates (Bellevue-Chantenay-Sainte-Anne)
- Jardin de l'île de Versailles (Hauts-Pavés-Saint-Félix)
- Parc de la Gaudinière (Breil-Barberie)
- Parc floral de la Beaujoire (Nantes Erdre)

Les 13 parcs qui ne ferment qu'à partir de 22h (entre 22 h et minuit) jusqu'au 3 septembre

- Square Maurice-Schwob (Bellevue-Chantenay-Sainte-Anne)
- Jardin Extraordinaire (Bellevue-Chantenay-Sainte-Anne)
- Belvédère Tadashi-Kawamata (Bellevue-Chantenay-Sainte-Anne)
- Square Gaston-Michel (Breil-Barberie)
- Parc du Plessis-Tison (Nantes Erdre)
- Parc du Grand-Blottereau (Doulon-Bottière)
- Square Faustin-Hélie (centre-ville)
- Square du Muséum Louis-Bureau (centre-ville)
- Square de l'Amiral-Halgan (centre-ville)
- Parc de la Noé-Mitrie (Malakoff - Saint-Donatien)
- Parc Say (centre-ville)
- Cours Cambronne (centre-ville)
- Parc des Capucins (Hauts-Pavés - Saint-Félix)

17 pataugeoires pour se rafraîchir

Sur l'ensemble du territoire de la ville de Nantes, des pataugeoires ont été mises en eau pour cette saison estivale (carte disponible sur metropole.nantes.fr/pataugeoires). En complément de l'ombrage des arbres, les pataugeoires permettent un rafraîchissement immédiat les pieds dans l'eau. Elles font l'objet de contrôles sanitaires quotidiens et sont accessibles :



→ gratuitement et en libre accès pour les enfants de moins de 12 ans sous la surveillance des parents ;

→ tous les jours 7j/7 et 24h/24, sauf celles situées dans des parcs, jardins ou squares à enclos : selon les horaires d'ouverture des sites et lors des vidanges.

Les pataugeoires sont vidangées et remises en eau deux fois par semaine jusqu'au 10 septembre 2023. La ville de Nantes veille ainsi à garantir la qualité de l'eau. En cas de pollution ou d'accident une vidange supplémentaire est réalisée.

Les pataugeoires du Jardin des Plantes, de La Halvêque et du Breil fonctionnent désormais en circuit fermé, tout comme le miroir d'eau (près du château des ducs de Bretagne) et les jeux d'eau de la Nivelle (au Clos-Toreau) qui continuent également de fonctionner en circuit-fermé. Depuis la mise en eau des fontaines de Feydeau-Commerce, en circuit fermé aussi, les habitants peuvent aussi bénéficier d'un nouveau lieu où se rafraîchir en plein centre-ville.

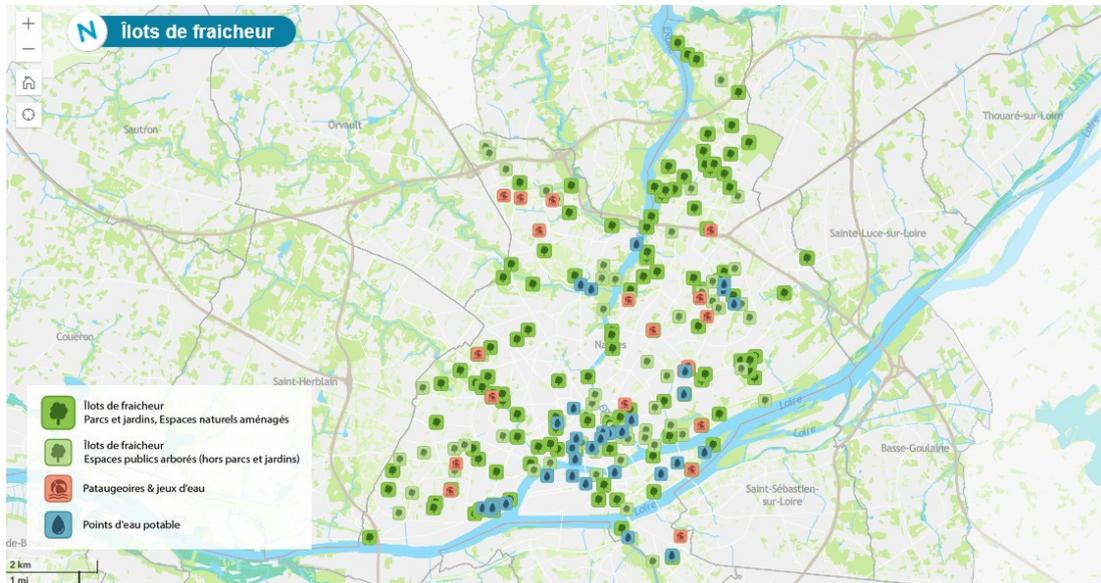
Des fontaines à eau potable en libre-service



Pour boire ou remplir sa gourde, la Ville de Nantes poursuit le déploiement de nouveaux points d'eau sur l'espace public. En complément des fontaines installées dans les parcs et jardins, une trentaine de fontaines d'eau potable est accessible sur l'espace public. Depuis 2020, ce nombre a presque triplé en choisissant des lieux d'implantation dans les secteurs les plus empruntés au quotidien comme le parvis de la gare nord et dans des sites propices aux promenades ou aux pratiques sportives.

À noter : à Nantes, l'eau des bornes est toujours potable sauf si un panneau indique le contraire.

Ci-dessous, la carte des lieux de fraîcheur : parcs et jardins, coins d'ombre arborés, cours d'eau, pataugeoires, points d'eau potable... Plus de 150 spots au total, répartis sur l'ensemble des quartiers, qui permettent de se réfugier au frais en cas de fortes chaleurs. A retrouver sur metropole.nantes.fr.



Une réduction de la consommation en eau

Depuis 2020, la direction Nature et jardins a entrepris un programme ambitieux de réduction de sa consommation d'eau potable, avec l'objectif de la diviser par deux d'ici 2026 (soit 246 000 m³ consommés en 2020). Elle a ainsi réduit sa consommation en eau de 18 % entre 2020 et 2022. Ces résultats encourageants ont été obtenus grâce à diverses actions, notamment un état des lieux minutieux de près de 400 compteurs, des investissements ciblés sur les systèmes d'arrosage de certains sites, la suppression d'espaces arrosés et une adaptation des palettes végétales. Aujourd'hui, la majorité des espaces gérés par la direction ne sont plus arrosés. À la rentrée 2023, un nouveau bilan sera réalisé afin d'évaluer les progrès accomplis et de travailler sur des pistes d'économie d'eau supplémentaires ainsi que des modifications de pratiques d'arrosage.

Afin d'économiser la ressource en eau, la Ville de Nantes a lancé en mai dernier **une distribution gratuite de mousseurs** aux habitants nantais, permettant une économie en eau allant jusqu'à 60 % au robinet. Ainsi, plus de 9 000 mousseurs ont déjà été distribués depuis le 2 mai. La collectivité finance également les habitants dans l'acquisition de récupérateurs d'eau, d'un montant maximal de 50 euros. **Dernièrement, 1 000 sacs d'arrosages fonctionnant avec un système de goutte à goutte ont été installés.**

Le registre d'alerte communal



En prévision des périodes de fortes chaleurs, la Ville de Nantes adresse un courrier aux personnes fragiles encore non inscrites sur le registre « communal d'alerte » afin d'être contactées par téléphone ou pour recevoir des visites à domicile si nécessaire. Ce fichier recense les personnes souhaitant se faire aider en cas de situation exceptionnelle comme la canicule, et depuis cette année, les autres intempéries telles que le grand froid, les crises sanitaires, le délestage électrique... Lors du déclenchement du plan d'alerte, les services municipaux contactent les personnes inscrites sur le registre pour s'assurer de leur état de santé et leur apporter des conseils de prévention.

Si, ni la personne inscrite sur le registre ni l'un des contacts mentionnés n'est en mesure de répondre au téléphone, une visite au domicile de la personne inscrite sera effectuée par un agent de la Ville. En cas d'absence de réponse, il pourra être fait appel aux pompiers. Les personnes âgées de 65 ans et

plus, les personnes de 60 à 65 ans reconnues inaptes au travail ainsi que les personnes en situation de handicap vivant à domicile peuvent s'inscrire gratuitement et de façon confidentielle au registre d'alerte.

La demande peut être faite :

- directement par téléphone auprès de Nantes Entour'âge au 02 40 99 29 80 ;
- ou en remplissant le formulaire disponible [via ce lien](#).

La demande peut être effectuée par un tiers (entourage de la personne ou service intervenant auprès d'elle). Dans ce cas, elle doit être réalisée impérativement par écrit.

Une coordination avec les différents acteurs du territoire

À la grande précarité et aux conditions de vie difficiles peuvent s'ajouter la chaleur, qui représente un danger supplémentaire. Toute l'année, avec une continuité pendant la période estivale, la Ville de Nantes coordonne les actions d'urgence sociale, avec les structures et les associations mobilisées.

- **Pendant l'été, mise en place du dispositif Solidair'été** : cet accueil de jour temporaire est mis en place chaque été par les associations et leurs bénévoles agissant auprès des personnes en situation de précarité, avec le soutien de la Ville de Nantes qui mobilise des agents du CCAS sur place en permanence pour répondre pendant la période estivale aux besoins de première nécessité. Tous mutualisent leurs moyens dans un lieu fixe, ouvert 6 semaines pendant l'été pour la distribution de bouteilles d'eau, de brumisateurs, de café et collations. **Cette année Solidair'été aura lieu à l'école Léon Blum, rue Siméon Foucault, du lundi au vendredi, de 10h à 12h du 17 juillet au 22 août** (ouverture aussi le 15 août).
- **Des lieux solidaires qui restent ouverts tout l'été pour proposer une continuité en matière d'accueil et de services proposés aux plus fragiles :**

- **L'accueil de jour familles** de la Ville de Nantes, rue de Hercé, qui permet aux familles avec enfants de se reposer et de se mettre à l'abri de la chaleur en journée. Les horaires d'ouverture sont maintenus tout l'été : 9h30-16h du lundi au vendredi. Sur place, une distribution de bouteilles d'eau et de brumisateurs est proposée. Une salle rafraîchie l'été et un square ombragé permettent également aux personnes accueillies de se protéger de la chaleur.

- **L'espace Agnès-Varda** qui propose, 16 rue Pierre Landais à Nantes, un accueil de jour, un restaurant social, des bains douches et d'autres services du quotidien. Tout l'été, comme le reste de l'année, il est ouvert du lundi au samedi avec les activités habituelles d'accueil et d'orientation, d'accueil de jour, de restaurant social et de bains-douches. En période estivale, cet espace propose une distribution de bouteilles et de brumisateurs et les personnes accueillies peuvent aussi profiter sur place d'un espace extérieur avec un brumisateur géant pour se rafraîchir.

→ *À noter : du 7 au 19 août, l'espace laverie, assuré par la laverie Hepdalé, sera fermé.*

- **Citad'elles** : lieu d'accueil pour les femmes victimes de violences, 8 boulevard Vincent Gâche à Nantes, ouvert 7J/7 et 24h/24, y compris l'été, pour une prise en charge, un accompagnement et une mise en sécurité. Accueil avec et sans rendez-vous.

- **Les 5Pons** : ce lieu géré par les Eaux Vives Emmaüs, au 12 allée Nicole Girard-Mangin à Nantes, propose toute l'année, et également l'été, des services adaptés aux besoins d'urgence en un seul site tout en accompagnant vers l'insertion : un accueil de jour, un restaurant, un café solidaire et des douches.

- **La maraude** (menée par le 115) est doublée et équipée pour faire de la distribution de brumisateurs et de bouteilles d'eau à travers la ville.

À noter : l'accueil du CCAS (Centre communal d'action sociale) **reste également ouvert tout l'été en aménageant ses horaires : ouverture de l'accueil central, des guichets et de l'espace numérique de 9h à 13h, du 3 juillet au 1^{er} septembre**. Accueil sur rendez-vous téléphonique en amont, au 02 40 99 27 00. L'accueil téléphonique est ouvert toute la journée, de 9h à 13h et de 14h à 17h.

